



Lancement de
REINVENTER PARIS 2
«**Les dessous de Paris** »

DOSSIER PRESSE

SOMMAIRE

p.4 Edito d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

p.5 Edito de Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris

p.6 Réinventer Paris «Les dessous de Paris»

p.6 Déroulé et calendrier de l'Appel à Projets Urbains Innovants

p.8 Les sites



ANNE HIDALGO,

Maire de Paris

Sous les pavés, l'avenir!

Le premier appel à projets Réinventer Paris a été une réussite incontestable et a représenté une étape-clé pour Paris.

Dans sa méthode d'abord, qui a permis de renouveler notre manière de fabriquer la Ville par la mobilisation extraordinaire d'équipes pluridisciplinaires et la mise en valeur des usages. Proposant de redonner vie à des sites d'exception, Réinventer Paris a attiré les plus grandes signatures – architectes, penseurs, artistes – et permis de faire émerger de nouveaux talents. Dans ses projets architecturaux ensuite, à la fois spectaculaires et d'une grande sensibilité, qui feront émerger au cœur de Paris des lieux uniques - hybrides, mutualisés et respectueux de l'environnement.

Forts de ce succès, nous sommes heureux de lancer Réinventer Paris 2. Intitulé les « Dessous de Paris », cet appel à projets ouvre de nouveaux horizons. En effet, il accueille des partenaires désireux de renouveler leurs pratiques immobilières. Et il donne à voir un monde insoupçonné, celui de la ville souterraine, en offrant à la créativité des équipes des espaces méconnus, insolites et remarquables.

Chacune d'elles est invitée à donner libre cours à une imagination qui doit être architecturale mais aussi économique, culturelle, sociale – afin de relever, de la manière la plus concrète qui soit, les grands défis auxquels sont confrontées les métropoles, comme l'innovation, la transition écologique ou la ville bienveillante et inclusive.

Par cette démarche, nous refusons un Paris vitrifié par la nostalgie ou, à l'inverse, noyé dans un mouvement contemporain d'uniformisation. En ouvrant le champ des possibles, en articulant révolutions urbaine, écologique et démocratique, nous donnons forme à la Ville de demain : ouverte, décloisonnée, vibrante et rayonnante.



EDITO DE JEAN-LOUIS MISSIKA,

Adjoint à la Maire chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

La profondeur, nouvelle dimension de l'urbanisme parisien

Alors que plusieurs métropoles du monde se livrent une course à la hauteur sans fin, la nouvelle vague de l'appel à projets Réinventer Paris – « Les dessous de Paris » – affirme une autre ambition urbaine : celle de la profondeur. Avec cette nouvelle compétition, nous voulons faire découvrir à tous le potentiel incroyable des sous-sols parisiens et y inventer le Paris de demain.

Les souterrains sont essentiellement vus comme des espaces de service et de relégation. Nécessaires pour le fonctionnement de Paris, via les réseaux de transport, d'égouts ou de chauffage, les parkings ou les caves, ils sont souvent cachés et sous-utilisés.

L'appel à projets « Les dessous de Paris » va permettre de révéler toutes leurs possibilités et de les faire connaître. Usages nocturnes, culturels, logistiques, sportifs, récréatifs : nous attendons des équipes qu'elles y inventent de nouvelles activités et libèrent leur imagination.

En y apportant de la lumière naturelle et en créant une nouvelle relation verticale entre la ville souterraine et la ville à l'air libre, les projets ouvriront une nouvelle dimension de l'urbanisme. Les tunnels, stations inutilisées, parkings, réservoirs, sont autant d'infrastructures qui méritent une seconde vie. Les mutations de la mobilité et de l'espace public nécessitent de se pencher sur tous ces espaces qui peuvent devenir des destinations.

L'imaginaire urbain a toujours fait du souterrain un lieu de mystère de surprise et de poésie. Les projets devront savoir saisir ces dimensions.

L'innovation, la mixité et la multidisciplinarité restent les maîtres mots de cette compétition. Tous les sites appellent des projets d'avant-garde qui rendront Paris plus vivante et attractive.

RÉINVENTER PARIS

Présentation

Lancé en novembre 2014, l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » a donné l'opportunité aux talents du monde entier de bâtir le Paris de demain. 372 projets ont été soumis à la Ville de Paris, portant sur 23 sites. Ils étaient le fruit d'équipes pluralistes, venues du monde entier, mêlant architectes, urbanistes, promoteurs, artistes, startups, designers, paysagistes ou encore collectifs de citoyens.

Cet appel à projets a modifié en profondeur les manières de faire l'urbanisme. La mise en œuvre des projets lauréats démontre aujourd'hui toute son efficacité. Forts de ce succès, Anne Hidalgo et son adjoint Jean-Louis Missika, ont décidé de renouveler ce formidable concours en 2017.

Cette deuxième édition prend une nouvelle dimension, en se fondant sur les sous-sols parisiens. C'est la promesse de sites à la fois remarquables et méconnus, sources de défis et au potentiel exceptionnel. Elle réunira, aux côtés de la Ville de Paris, plusieurs partenaires – dont EFIDIS, Paris Habitat, RATP, Renault, la RIVP et SNCF – qui ont accepté de s'ouvrir à cette méthode originale d'aménagement.

Méthodologie et calendrier

Les modalités d'organisation de l'appel à projets Réinventer Paris II sont comparables à la première édition : à la suite du dévoilement des sites retenus par la Maire de Paris, les créateurs du monde entier sont invités à se constituer en équipes et à déposer une manifestation d'intérêt.

Une première sélection sera opérée, qui consistera à vérifier que l'ensemble des pièces justificatives ont été fournies. Les candidats auront ensuite quelque mois pour approfondir leurs offres et les déposer. Enfin, celles-ci seront départagées par des jurys pluralistes, à la suite d'un grand oral de présentation des projets.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

23 mai : annonce des sites et ouverture du site internet www.reinventerparis.fr

Début juin : publication sur le site internet des fiches techniques de chaque site

Début juillet : ouverture de la « dataroom », une base de données partagée

D'ici le 15 novembre : dépôt des manifestations d'intérêt

Début 2018 : première sélection

D'ici mai 2018 : dépose des offres

Automne 2018 : jurys de sélection des lauréats et annonce des résultats

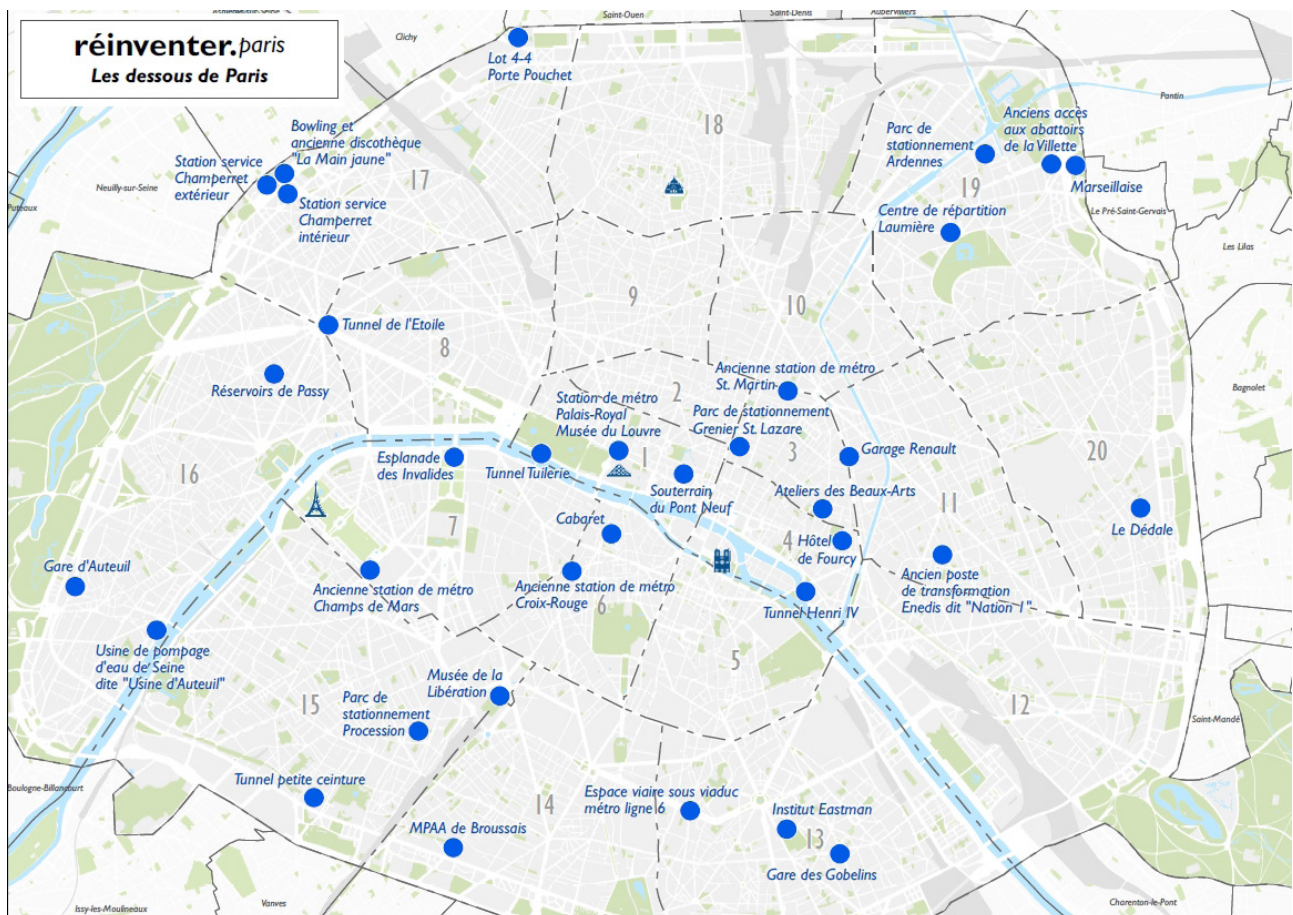
Pour les sites les plus complexes, un calendrier particulier pourra être mis en place.

Une information spécifique sera publiée sur le site internet et la dataroom.

Le règlement complet est disponible sur le site internet www.reinventerparis.fr

LES SITES

34 sites ont été sélectionnés pour cet appel à projets. Répartis dans les différents arrondissements de Paris, ils sont d'une grande diversité tant en terme de surfaces, que de nature du bien et d'usages potentiels. Ils associent plusieurs partenaires à la Ville de Paris, à l'image d'EFIDIS, de Paris Habitat, de la RATP, de Renault, de la RIVP ou encore de la SNCF.



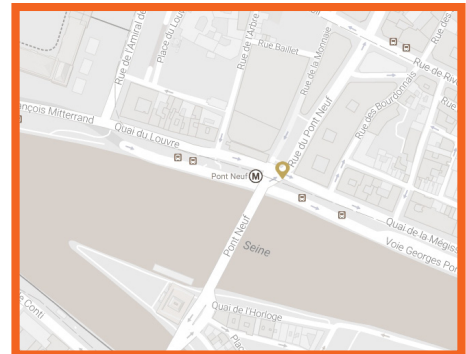
SOUTERRAIN DU PONT NEUF (1^{ER})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : situé au droit de la Rue du Pont-Neuf - 1^{er}

Surface : 2.000 m²

Propriétaire : Ville de Paris



En plein centre de Paris, entre les Halles et la Seine, il s'agit d'une ancienne voirie souterraine d'accès au secteur des Halles.

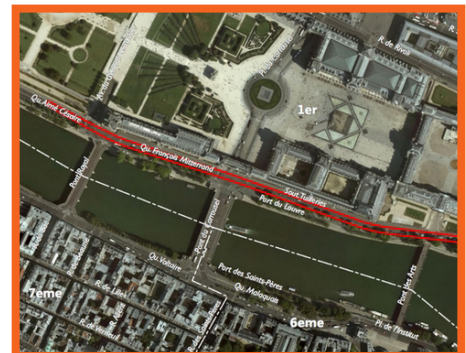
TUNNEL DES TUILERIES (1^{ER})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Voie Georges Pompidou - 1^{er}

Surface : 5.000 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Au cœur du 1^{er} arrondissement, voie Georges Pompidou, le long du jardin des Tuileries et du Palais du Louvre, ce tunnel de 860 m de long sur 8,5 m de large s'inscrit au cœur du parc Rives de Seine.

ATELIERS DES BEAUX-ARTS (3^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 48, Rue de Sévigné - 3^{ème}

Surface : 1.200 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Situé 48 rue de Sévigné (3e), au cœur du Marais, cet hôtel particulier du XVII^{ème}, comporte notamment des caves voutées.

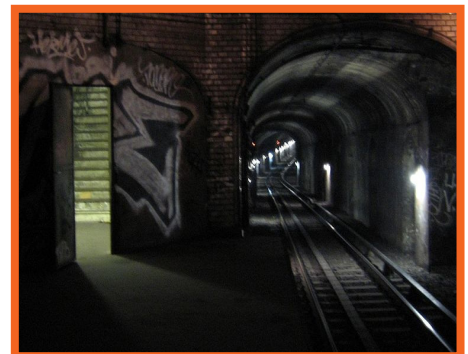
QUAI DE LA STATION DE MÉTRO SAINT-MARTIN (3^{EME} ET 10^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Boulevard Saint Martin - 3^{ème}

Surface : 440 m²

Propriétaire : RATP



Ce souterrain correspond au quai d'une ancienne station de métro. Cette ancienne station «Saint Martin» est sur les lignes 8 et 9, localisée entre les stations Strasbourg Saint-Denis et République (3 et 10e). Le quai est celui de la ligne 9, direction Pont de Sèvres. Il mesure environ 110 m de long sur 4 m de large.

TUNNEL HENRI IV (4^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Quai Henri IV - 4^{ème}

Surface : 1920 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Port Henri IV, le tunnel du même nom, anciennement occupé par la voie sur berges est désormais partie intégrante du Parc Rives de Seine. Long de 240 m sur 8 m de large, sur le domaine public de la Ville de Paris, il assure la continuité piétonne et cyclable entre la place de la Bastille et la Tour Eiffel.

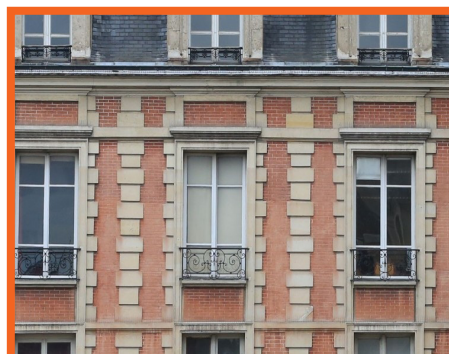
HÔTEL DE FOURCY (4^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 8, Place des Vosges - 4^{ème}

Surface : 440 m²

Propriétaire : Ville de Paris



L'Hôtel de Fourcy, propriété de la Ville de Paris est un hôtel particulier du XVII^e siècle. Ce site est réparti en un bâtiment donnant sur la place Royale et trois bâtiments sur la cour arrière ainsi que deux caves voutées.

CABARET (6^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 22/24 Rue Jacob - 6^{ème}

Surface : 233 m²

Propriétaire : Ville de Paris



L'ancien Caveau des Légendes, situés 22-24 rue Jacob, se compose de deux lots propriétés de la Ville de Paris au sein d'une copropriété privée. Cet espace en sous-sol accueillait un cabaret - restaurant et dispose de deux belles salles voutées.

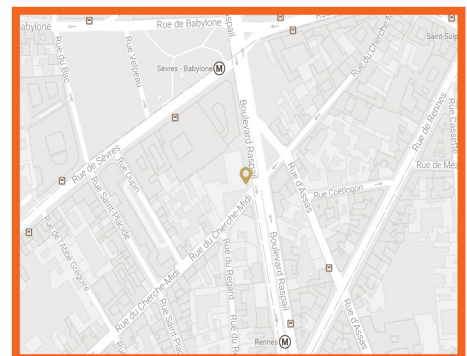
STATION DE MÉTRO CROIX ROUGE (6^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Rue du Cherche Midi - 6^{ème}

Surface : 652m²

Propriétaire : RATP

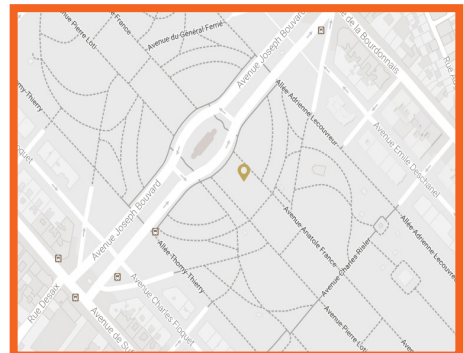


La station de métro Croix-Rouge est située entre les stations Mabillon et Sèvres Babylone, sur la ligne 10. Construite en 1923, elle a été fermée en 1939 sans jamais être remise en service. Elle comprend 2 quais latéraux de 75 mètres de long et 4,35 mètres de large chacun. Cette station a un temps été décorée en plage dans les années 80, et a accueilli du 17 décembre 2007 au 15 janvier 2008 des estampes dans le cadre de l'exposition « L'enfer de la bibliothèque - Eros au secret » de la BnF, en partenariat avec la RATP.

STATION DE MÉTRO CHAMP DE MARS (7^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Champs de Mars - 7^{ème}
Surface : 652m²
Propriétaire : RATP



La station de métro Champ de Mars est située entre les stations La Motte-Picquet-Grenelle et Ecole Militaire, sur la ligne 8. Elle comprend 2 quais latéraux de 75 mètres de long et 4,35 mètres de large chacun. Ouverte en 1913, elle est fermée au public depuis 1939, en raison de sa faible fréquentation.

BÂTIMENT DE L'ESPLANADE DES INVALIDES (7^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Quai de la Tournelle - 7^{ème}
Surface : 3.800 m²
Propriétaire : Ville de Paris / SNCF



Le site de l'esplanade des Invalides (7e), vestige de l'exposition universelle de 1900, est en partie propriété de la Ville de Paris et en partie propriété de la SNCF. Le site est composé d'un bâtiment et d'un sous-sol. L'aérogare des Invalides se développe sur 3 trois niveaux (un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage).

TUNNEL DE L'ETOILE (8^{EME} ET 17^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Avenue des Champs Elysées / Avenue de la Grande Armée (8^{eme} et 17^{eme})

Surface : 3.040 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Reliant les avenues des Champs Elysées et de la Grande Armée, l'ancien tunnel routier de l'Etoile, domaine public routier de la Ville de Paris, est long de 380 m, sur 8 m de large et 2,4 m de haut.

GARAGE RENAULT (11^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 100 Rue Amelot / 2 Passage Saint-Pierre - 11^{ème}

Surface : 5.500 m²

Propriétaire : Renault



Cet ancien garage est la propriété de Renault. Cet ensemble bâti comprend deux bâtiments. Le premier situé rue Amelot comprend un showroom sur 2 niveaux, un parc de stockage des véhicules sur 3 niveaux et un parc de stationnement sur deux niveaux de sous-sol. Le second, situé passage Saint Pierre comprend un espace de réparation des véhicules sur deux niveaux et un parc de stockage sur 4 niveaux.

ANCIEN POSTE DE TRANSFORMATION ENEDIS (11^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 67-69 Boulevard de Charonne- 11^{eme}

Surface : 6.000 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Cet ancien poste de transformation Enedis, dit «Nation 1» occupe la même parcelle que deux autres bâtiments qui resteront utilisés par ENEDIS. Emblématique de l'architecture industrielle des années 1930, le bâtiment Nation 1 offre de grands volumes dont une nef de 25 m de haut éclairée zénithalement et un sous-sol de 1.500 m².

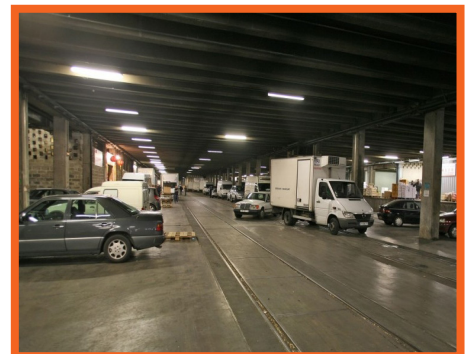
GARE DES GOBELINS (13^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 103 Rue de Tolbiac - 13^{eme}

Surface : 74.000m²

Propriétaire : SNCF



Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine de «l'îlot des Gobelins», menée dans les années 1970, la Gare a été reconstruite sous la dalle des Olympiades, d'environ 2,5 hectares de superficie. Coiffée par la dalle et par un niveau intermédiaire de voirie, la gare des Gobelins a aujourd'hui une vocation de plateforme logistique. Raccordée à la petite ceinture, elle se développe sur deux niveaux souterrains : le niveau «gare»(R-1) et le niveau «halle» (R-2) avec une hauteur sous plafond de 7m et avec possibilité de stockage sur 6m de haut.

ESPACE VIAIRE SOUS VIADUC MÉTRO LIGNE 6 (13^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Boulevard Blanqui - 13^{ème}

Surface : 1.700 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Cette emprise du domaine public de voirie de la Ville de Paris est en sous-face du viaduc du métro aérien de la ligne 6. Elle représente un espace de 170 m de long et 10 m de large entre le nu extérieur des piliers du viaduc.

INSTITUT EASTMAN (13^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 11 Rue George Eastman - 13^{ème}

Surface : 5.000 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Datant des années 1930, cet édifice revêt à plusieurs égards un caractère monumental, de par son architecture, les volumes intérieurs et la décoration.

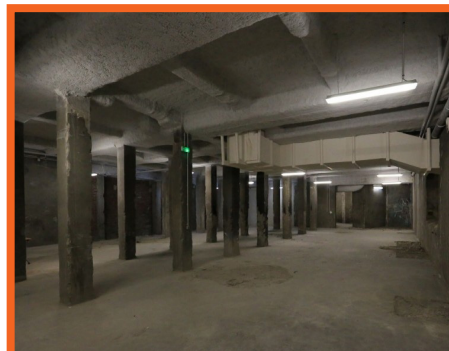
SOUS-SOL DE LA MPAA BROUSSAIS (14^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 100 Rue Didot - 14^{ème}

Surface : 200 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Ce local est au sous-sol de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs inaugurée en 2013 au cœur du nouveau quartier issu du démantèlement de l'ancien hôpital Broussais.

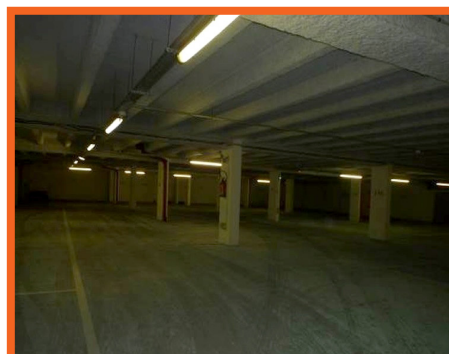
PARC DE STATIONNEMENT PROCESSION (15^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 45 Rue de la Procession - 15^{ème}

Surface : à préciser

Propriétaire : Paris Habitat



Ce parc de stationnement, propriété de Paris Habitat, accessible par le 45 rue de la Procession (15e) comprend 235 emplacements répartis sur 4 niveaux de sous-sols. L'occupation partielle de ces emplacements permet de dégager des surfaces, principalement dans les niveaux inférieurs du parc de stationnement.

MUSÉE DE LA LIBÉRATION (14^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 23 Allée de la 2^{ème} Division Blindée - 14^{ème}

Surface : 2.000 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Ces locaux, actuellement occupés par le Mémorial du Maréchal Leclerc et le Musée Jean Moulin dans le bâtiment dit « Nord Parc » situé sur la dalle atlantique, sont la propriété de la Ville de Paris. Ils sont composés de deux locaux indépendants au rez de jardin, de 435 m² et 468 m² et d'un local au premier étage de 1 027 m².

TUNNEL DE LA PETITE CEINTURE (15^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : entre les Rues Olivier de Serres et Dantzig - 15^{ème}

Surface : 2.500 m²

Propriétaire : SNCF



Ce tunnel de la Petite ceinture ferroviaire est long de 250 m sur 10 m de large, il relie les deux tranchées ouvertes de la petite ceinture en contrebas des espaces publics. À l'ouest il s'inscrit en prolongement de la promenade ouverte au public et à l'est, il débouche au niveau du parc Georges Brassens.

RÉSERVOIRS DE PASSY (16^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 26 Rue Copernic - 16^{ème}
Surface : 4.000 m²
Propriétaire : Ville de Paris



Le site des réservoirs de Passy, partie intégrante du réseau d'eau non potable de la Ville de Paris, est aussi insolite que remarquable. Deux des quatre bassins sont désormais inutilisés. Le premier, «le réservoir Villejust» est formé de deux compartiments superposés et fermés par une dalle engazonnée. La structure porteuse organisée en compartiments voutés développe environ 17 000 m³ avec des hauteurs atteignant jusqu'à 6 m sous voûte. Le second dit «la réserve incendie» est un bassin d'un volume d'environ 3 900 m³.

USINE DE POMPAGE D'EAU DE SEINE « USINE D'AUTEUIL » (16^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 77 Avenue de Versailles - 16^{ème}
Surface : 3.500 m²
Propriétaire : Ville de Paris



Cette ancienne usine de pompage des eaux est emblématique de l'architecture industrielle du début du XX^e siècle. Y sont édifiées deux halles et un bâtiment annexe. Ces deux halles parallèles forment un ensemble majestueux caractérisé par des volumétries imposantes et le traitement unitaire de l'architecture.

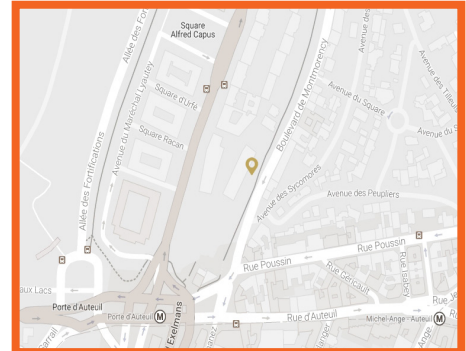
GARE D'AUTEUIL (16^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Boulevard de Montmorency- 16^{ème}

Surface : 1.000 m²

Propriétaire : Paris Habitat



Dans le prolongement du sentier nature aménagé sur la petite ceinture, cette emprise offre la possibilité d'un développement en partie basse, au niveau du Boulevard de Montmorency, et en partie supérieure, au niveau de la petite ceinture.

BOWLING ET ANCIENNE DISCOTHÈQUE « LA MAIN JAUNE » (17^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Avenue de la Porte de Champerret - 17^{ème}

Surface : 3.000 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Avenue de la Porte de Champerret (17e), boulevard de la Somme, le site est composé de deux volumes de 1 500 m² sous la voie publique, sous les squares de l'Amérique latine et du Caporal Peugeot et au-dessus d'un parc de stationnement.

L'un des volumes accueillait la mythique discothèque de la «Main Jaune». L'autre d'une surface équivalente est occupé par un bowling.

PORTE POUCHET (17^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Rue Hélène et François Missoffe - 17^{ème}

Surface : 1.766 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Au cœur du quartier en renouvellement urbain de la Porte Pouchet (17e), ce site occupe la sous-face du périphérique.

En vis-à-vis de la future place Pouchet et de sa galerie couverte, ce site participera de l'animation du quartier et de la couture urbaine de part et d'autre du périphérique.

STATION-SERVICE CHAMPERRET INTÉRIEUR (17^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Porte de Champerret / côté Périphérique intérieur - 16^{ème}

Surface : 2.200 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Cette ancienne station- est accessible depuis le périphérique et le boulevard de l'Yser. Elle est située pour partie sous le bowling et l'ancienne discothèque de la Main Jaune constituant l'un des sites de l'appel à projets.

STATION-SERVICE CHAMPERRET EXTÉRIEUR (17^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : Porte de Champerret / côté périphérique extérieur - 17^{ème}
Surface : 2.500 m²
Propriétaire : Ville de Paris



Le côté extérieur de cette ancienne station-service occupait une emprise du domaine public de voirie dont les accès et sorties se font depuis le boulevard périphérique.

ANCIEN ACCÈS AUX ABATTOIRS DE LA VILLETTE (19^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 232 Avenue Jean Jaurès - 19^{ème}
Surface : 800 m²
Propriétaire : Ville de Paris



Les anciens accès aux abattoirs de la Villette constituent un volume insolite. Situé sous le domaine public, ce volume est aujourd'hui accessible par une trappe sur le trottoir.

PARC DE STATIONNEMENT ARDENNES (19^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 26 Rue des Ardennes - 19^{ème}

Surface : A préciser

Propriétaire : RIVP



Ce parc de stationnement de 70 emplacements est propriété de la RIVP. Il se développe sur 3 niveaux de sous-sol d'une hauteur sous-plafond entre 2,20 m et 2,30 m.

MARSEILLAISE (19^{EME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 15/19 Rue de la Marseillaise - 19^{ème}

Surface : 5.400 m²

Propriétaire: Ville de Paris



Porte de Pantin, ce terrain de la Ville de Paris dispose d'une situation métropolitaine de choix. Il est à proximité d'équipements culturels majeurs (Philharmonie, Grande halle de la Villette, Cité de la Musique), en limite de Pantin et du Pré Saint Gervais, et bénéficie d'une offre de transport variée (tramway, métro, périphérique).

CENTRE DE RÉPARTITION LAUMIÈRE (19^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 8/10 Rue Armand Carrel - 19^{ème}

Surface : 800 m²

Propriétaire : Ville de Paris



Ce bâtiment est une ancienne sous-station électrique.
Il est situé à proximité immédiate de la Mairie du 19e arrondissement et du parc des Buttes Chaumont.

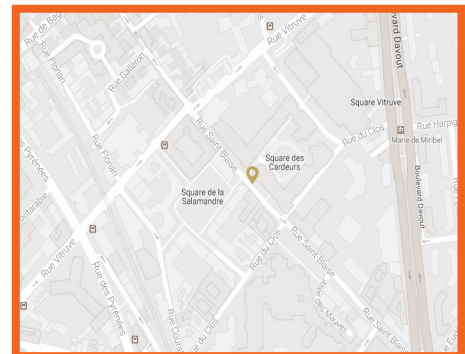
LE DÉDALE (20^{ÈME})

Caractéristiques du terrain :

Adresse : 39 Rue Saint Blaise - 20^{ème}

Surface : 450 m²

Propriétaire : EFIDIS



Le Dédale est un espace en sous-sol qui était à l'origine destiné à accueillir un théâtre.
Le Dédale présente un vaste espace central qui se développe sur deux niveaux. De part et d'autre sont distribuées des salles annexes (loges, toilettes, ...) ainsi que les escaliers.

CONTACT PRESSE :

Simon Le Boulaire - 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr

